



Nancy, le

DEMANDE D'EXAMENS BIOLOGIQUES

concernant : M / Mme



à présenter auprès d'un laboratoire

AU PLUS TARD 2 semaines avant
le rendez-vous de la commission médicale
(la validité de l'analyse devra être inférieure à 1 mois)

La commission médicale primaire vous demande de vous présenter à votre rendez-vous, muni(e) du résultat des examens biologiques ci-dessous :

/// **Conduite sous l'emprise de l'état alcoolique.**

Prise de sang pour recherche de :

- Gamma glutamyl transférase (Gamma GT)
- Carboxytransferrine déficiente (CDT)
- V.G.M. (prise de sang)

et/ou

/// **Conduite sous l'emprise de stupéfiants.**

Analyse d'urine pour recherche de :

- Cocaïne
- Opiacée
- Cannabinoïdes
- Amphétamines

Présentez-vous au laboratoire muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité dont les références seront notées sur les résultats des analyses.

Aucun bilan d'examen ne sera accepté si cette condition n'est pas remplie.

NB : Ces examens ne donnent lieu à aucun remboursement.